

2 Politique

Trois questions à... Jonathan Ndoutoume Ngome

"Personne ne peut exclure René Ndemezo'Obiang du parti qu'il a créé"

Propos recueillis par C.O.

Libreville/Gabon

C'est la réplique donnée par le porte-parole de Démocratie nouvelle (DN), Jonathan Ndoutoume Ngome, au lendemain de la motion d'exclusion prononcée par certains membres de ce parti politique de l'opposition dite "républicaine".

L'union. Récemment, un Collège des vice-présidents et secrétaires nationaux de Démocratie nouvelle, votre parti politique, a décidé d'exclure René Ndemezo'Obiang du parti. Ces derniers l'accusent essentiellement de violer les textes du parti. Comment avez-vous accueilli cette décision ?

Jonathan Ndoutoume Ngome : Personne ne peut exclure René Ndemezo'Obiang du parti qu'il a créé. On n'est pas propriétaire d'un parti en étant locataire d'une chambre au quartier. Voilà des gens qui logent dans les chambres dont Ndemezo'Obiang a payé les loyers, et qui disent qu'ils l'excluent de son parti. Dans quel monde sommes-nous vraiment ? Je vous dis, il n'en est rien du tout. Nous, à DN, nous sommes sereins.

Tout a commencé par l'organisation du Congrès extraordinaire, les 16 et 17 février derniers. On sait que deux jours avant, ledit "Collège" avait formulé une motion préjudicielle afin d'ajourner ces assises. Évoquant, entre autres raisons, le non respect des dispositions statutaires et réglementaires. Qu'en est-il exactement ?

- Je dois vous rappeler que selon les anciennes dispositions de nos statuts et règlement intérieur, il était stipulé que, le président du parti, en l'absence du congrès et de tout autre organe, peut proposer certains militants à des postes de responsabilité. A condition que ces propositions soient entérinées, soit par le Bureau politique, soit par le Congrès. Les membres de ce "Collège" ont été proposés aux postes de vice-présidents parce que certains cadres du parti avaient cru bon de démissionner, après notre acceptation du Dialogue d'Ali Bongo Ondimba. Ils avaient fait la confusion entre un parti politique et un comité de soutien. Ils pensaient que nous ne devrions pas nous prononcer sans nous référer à M. Jean Ping. Pour combler ce vide, le président Ndemezo'Obiang a fait la proposition de nommer ces gens aux postes de vice-présidents. Ils sont restés en attendant que la proposition de nomination soit entérinée par le Congrès extraordinaire des 16 et 17 février 2018 et qui devait statuer sur un certain nombre de cas. Nous avons donc décidé, depuis septembre 2017, d'organiser un Congrès extraordinaire. Les dissidents dont il est



Photo : Chris OVAME / L'Union

Selon le porte-parole de DN, "le parti se porte bien".

niser dans une structure scolaire de la place pour demander l'annulation du Congrès en envoyant au président du parti une motion préjudicielle. D'abord, la motion préjudicielle ne fait pas partie des procédures de notre parti pour organiser ou annuler une réunion. Nous avons pensé que ce document est nul et de nul effet, et que le Congrès devait se tenir.

Dans cette motion préjudicielle, ces hiérarques accusent aussi DN d'être un parti du Woleu-Ntem. Que répondez-vous ?

- Rapprochez-vous du secrétariat national, chargé de l'administration du parti,

vous comprendrez que le gros du groupe ne provient pas du Woleu-Ntem. Peut-être parce que le leader de DN lui-même a été nommé président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), et que deux ministres du parti sont des ressortissants du Woleu-Ntem. Ce n'est pas René Ndemezo'Obiang qui nomme les membres du gouvernement. Ceux qui le font, c'est en fonction de leur pouvoir discrétionnaire. DN n'est pas un parti régionaliste. La preuve sera donnée lors de la présentation des candidats aux élections législatives par la cartographie de nos candidats.

question ici, en dehors peut-être du Général Mengome Atome qui réside hors de Libreville, ont pris part aux travaux de la commission préparatoire du Congrès, à en juger par les fiches de présence des réunions de cette commission où sont mentionnés leurs noms, signatures et numéros de téléphone. Mieux, le chèque de 700.000 F pour régler la question d'intendance a été décaissé et remis à un desdits vice-présidents. Alors que tout le processus est à la fin pour la tenue du Congrès, nous avons été étonnés de constater que, à deux jours de la tenue de ces assises, ils vont s'orga-

Réaction de Michel Essonghe suite au décès de Jules Aristide Bourdès Ogouliguende (lundi)

"Jules Aristide Bourdès Ogouliguende manquera au Gabon qu'il aimait tant"

Propos recueillis par M. A.

Libreville/Gabon

"La disparition du président Jules Aristide Bourdès Ogouliguende crée un vide immense tant pour sa famille, ses parents, amis et connaissances, que pour notre pays, dont il était un patriote engagé. Et le dernier message visant à revivifier notre vivre-ensemble, qu'il nous a adressé avec d'autres

compatriotes, au-delà de son positionnement politique, en est une parfaite illustration.

Jules Aristide Bourdès Ogouliguende manquera au Canton Océan, sa terre natale de Gongoue, il manquera à l'Ogooué-Maritime sa province d'origine, il manquera au Gabon qu'il aimait tant.

Je voudrais, alors, saluer la mémoire d'un grand homme qui, par sa densité, sa dimension, sa notoriété et sa détermination, aura assurément marqué l'histoire de notre pays, aussi bien à l'Univer-

sité Omar Bongo, à la Magistrature, au gouvernement, à l'Assemblée nationale que dans les associations et mouvements politiques, tant il est demeuré attaché aux valeurs de la République.

Pour ma part, sa disparition m'affecte profondément ainsi que toute ma famille, car nous avions de tout temps, dans nos différences, entretenu des liens de respect, de fraternité et de solidarité partagés. Que dire de plus, si ce n'est de demander au Très-Haut de l'accueillir dans sa demeure d'éternité."



Photo : DR/DR

Michel Essonghe.

Tribune des partis politiques

La mort et l'héritage

"La vie est une flamme, un jour elle finit par s'éteindre". Né le 28 février 1938 à Libreville, Jules Aristide Bourdès Ogouliguende, "Jabo", vient de passer l'arme à gauche, le 26 mars 2018. Il avait 80 ans.

La triste nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. Assommant au passage plusieurs pans de la société. Davantage la classe politique gabonaise dans sa diversité.

Au moment où sa famille et la nation entière le pleurent, ce qui compte, pour reprendre Abraham Lincoln, ce ne sont pas ses années passées dans la vie. Mais la vie qu'il a eue pendant les années. Sous cet angle, incontestablement, notre pays perd là un de ses baroudeurs politiques. Une perte inestimable ! Si tant est que "Jabo", à 80 ans sonnés, faisait

partie des "Mohicans" qui peuplent l'arène politique nationale. Il était de tous les combats politiques. D'abord au sein du Parti démocratique gabonais (PDG) dont il a été pendant longtemps un des apparatus, puis dans l'opposition dont il finit par intégrer les rangs, après sa courageuse démission de la présidence de l'Assemblée nationale en 1993.

Désormais, le souvenir sera sa présence invisible. Mais, son ombre continuera de planer, et ce pour longtemps encore au sein du Congrès pour la démocratie et la justice (CDJ). Parti politique se réclamant de l'opposition, créé en 1994, dont il était la tête de proue en sa qualité de secrétaire général. Alors qu'il venait à peine de tirer définitivement le rideau, une question taraude déjà les esprits : comment va être géré cet

héritage politique qu'il laisse à ses compagnons de route ? Au nombre desquels, le secrétaire général adjoint François Nguema Ebane. Cet autre dur à cuire qui n'a jamais milité et roulé que pour l'opposition depuis 1990. La préoccupation vient à propos et ne manque pas de bon sens. Pour peu que dans notre pays, les exemples sont légion, des partis politiques qui s'invitent dans de fortes zones de turbulence après le décès de leur guide ou fondateur. En sera-t-il de même pour le Congrès pour la démocratie et la justice ? L'heure est encore au deuil. Le temps finira par édifier l'opinion plurielle sur ce que sera demain au sein de cette écurie politique où par-delà les apparences, le chemin parcouru n'a jamais été, loin s'en faut, un long fleuve tranquille. Comme c'est d'ailleurs le cas dans la plupart

des états-majors politiques. Mais, fort de son charisme, Jules Aristide Bourdès Ogouliguende savait contenir, sinon doucher les ardeurs des uns et des autres militants. Pour sauver l'essentiel : la survie de leur label politique qui, aujourd'hui, n'existe plus que de nom.

Après la mort brutale de Pierre Mamboundou Mamboundou, le 15 octobre 2011, l'Union du peuple gabonais (UPG) a été démanté. Nul n'ignore, à ce jour, ce qu'est devenu ce parti politique de l'opposition modérée. Où de profondes contradictions internes se multiplient pour contester et in fine avoir la peau de Mathieu Mboumba-Nziengui. Que dire des autres entités politiques comme le Parti gabonais du progrès (PGP), fortement secoué aussi après la disparition de Me Pierre-Louis Agondjo Okawe ? La suc-

cession avait été épique. Le duel au couteau mettait aux prises l'actuel Benoît Mouity-Nzamba et Me Séraphin Ndaot Rembogo qui, las de se retrouver devant les prétoires, s'était résolu à créer le Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS).

Il en est de même du Mouvement pour le redressement national (Morena) de feu Simon Oyono Aba'a. Cette formation politique, fer de lance de la lutte politique pour l'alternance dans notre pays, est aujourd'hui à l'image du serpent à plusieurs têtes.

Gageons que ceux qui viennent d'hériter du Congrès pour la démocratie et la justice, sauront, eux, faire preuve de grandeur d'esprit et de maturité pour ne pas saborder un parti qui était déjà devenu l'ombre de lui-même.

Par Christian G. KOUIGA